

Processus d'acculturation de l'enfant africain

l'exemple Mossi - Haute-Volta



Croyances relatives à la venue au monde de l'enfant

Selon les Mossi, la naissance d'un enfant fait intervenir plusieurs catégories de puissances appartenant au monde invisible : Dieu (**Wende**), d'abord, qui accorde à la famille son nouveau membre. Puis les ancêtres, les morts du lignage (**kimse**) qui interviennent plus directement; en effet, ce n'est pas une créature nouvelle qui apparaît à la naissance, mais, selon l'expression consacrée, un grand-père défunt qui « vient boire l'eau », qui accepte de revenir parmi les hommes; plus précisément le **siiga** (partie non périssable de l'individu, âme) de cet aïeul se morcelle, une parcelle en est communiquée au descendant, qui devient le **segre**, la manifestation vivante de ce consanguin disparu. Un seul mort pourrait ainsi « produire », presque simultanément, un assez grand nombre de **segre** — une dizaine, selon certains Mossi. Ce généreux donateur fut, pendant sa vie, soit homme ou femme, soit membre du patrilignage, soit une alliée de celui-ci. Ainsi, un oncle maternel n'intervient pas à titre posthume, chez la progéniture de sa sœur; et de leur côté, les ancêtres de sexe féminin jouissent d'une grande mobilité spirituelle, supérieure à celle de leurs homologues mâles, puisqu'elles peuvent réactualiser ces fragments de leur

« âme », tant chez les descendants de leur lignage paternel que chez ceux de leur époux auxquels elles ont donné des fils.

Signalons aussi que les jumeaux sont considérés comme la double arrivée dans le monde d'un ancêtre unique. En outre, les enfants ne sont pas nécessairement du même sexe que celui (ou celle) qui leur a fourni l'indispensable élément vital.

Ainsi l'enfant « est » ancêtre, ce qui lui confère, dès sa venue, une place particulière dans la société humaine et justifie son intégration privilégiée au groupe agnatique (1).

Mais d'autres forces vont contribuer à sa naissance, et le feront participer à un univers radicalement étranger à celui de la famille et de la société humaine : ce sont les **kinkirsi**, petits esprits de brousse, tantôt redoutables, tantôt amicaux, mais toujours imprévisibles, incontrôlables dans les actes qui les mettent en relation avec les vivants (alors que le groupe des ancêtres lignagers est perçu comme cohérent, rationnel dans ses volontés, et protecteur lorsque l'on se soumet à ses lois).

Cependant, la nature de l'apport de ces petits êtres de brousse dans le processus de procréation est, chez les Mossi, l'objet de controverses : certains pensent qu'ils « catalysent » ce processus — ils suivent

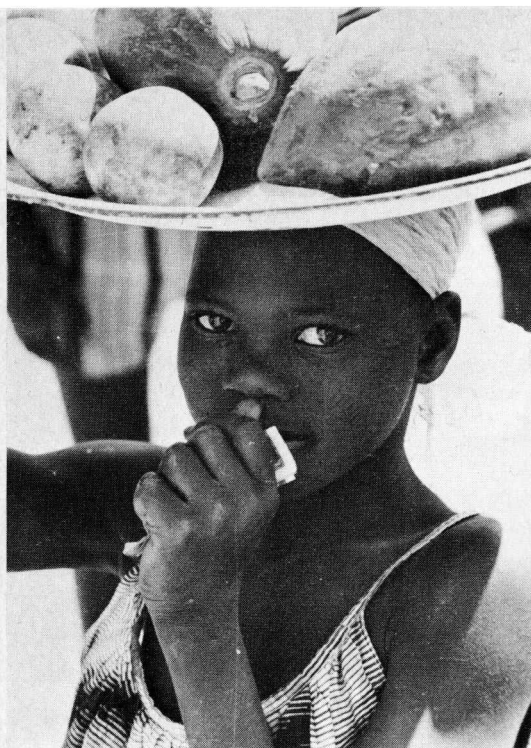
la femme de la brousse jusqu'à sa case, et la pénètrent, lors des rapports conjugaux; d'autres Mossi estiment qu'il n'y a entre **kinkirsi** et enfant qu'un rapport analogique, le bébé, tel l'esprit de brousse, ne participant pas aux échanges verbaux et matériels spécifiques à la communauté humaine.

conséquence de cette conception de l'enfantement

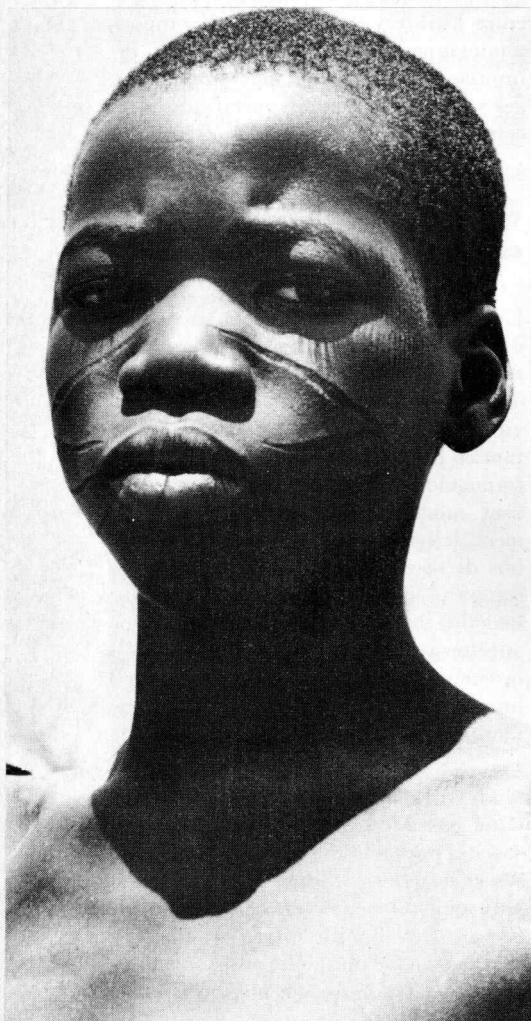
L'attache qui relie l'enfant à ses ascendants est, lors des deux premières années, jugée pauvre et fragile. Cependant, contrairement à l'idéologie en vigueur en Europe, qui considère l'enfant en bas âge comme un être neuf, une forme vide que l'âge et l'expérience doivent modeler et enrichir progressivement, le bébé mossi passe pour disposer lors de sa venue au monde, d'un réseau complexe de relations avec le monde invisible : il fait corps avec le groupe des ancêtres dont il émane; il jouit aussi de la compagnie des **kinkirsi**, ces êtres de brousse qui l'escortent désormais dans l'habitation.

Les gestes qu'esquisse le bébé, ses premiers rires comme ses pleurs, ne sont donc pas adressés à la mère, ni même suscités par l'entourage familial. Ce sont ses camarades **kinkirsi**, qui, par leurs jeux amicaux ou pervers les provoquent. Avec eux, il babille et gesticule, et, de jour comme de nuit, c'est à ces invisibles amis qu'il s'adresse. Le monde humain lui reste opaque.

(1) Agnatique : se réfère à la parenté patrilinéaire et masculine.



▲ ... différentes scarifications faciales, signes d'intégration à la société mossi... ▼



Il comprend aussi les bruits animaux : le cri du coq, l'abolement du chien ou le bêlement du mouton, dont la signification est obscure à l'adulte, passe pour être clairement perçue par celui qui ne connaît pas encore la langue des hommes.

rôle de la famille et de l'éducatrice vis-à-vis de l'enfant

Aussi l'entourage familial a-t-il, à l'égard de son nouveau membre, une double tâche à remplir : il doit assumer la garde de cet être ambigu, mi-ancêtre, mi-esprit de brousse, trop sensible aux séductions du monde invisible auquel il participe encore. Il doit aussi, progressivement, l'en détacher.

Cette première fonction de protection, la mère l'assume en tentant de se concilier les petits compagnons invisibles de l'enfant :

● Par des offrandes :

Sur les conseils des vieilles femmes de l'habitation, les mères préparent certains mets rituels (notamment du sésame pilé, additionné de sel), le présentent à l'enfant, et en jettent une pincée sur le sol, avec les paroles suivantes : « Compagnons de l'enfant (*kinkirsi*), prenez ceci, et donnez la santé à cet enfant ». Ces obligations sont particulièrement rigoureuses, et mieux codifiées chez les mères de jumeaux, qui, lors de certaines fêtes, cuisinent plusieurs mets qu'elles déposent dans leurs cases à l'intention de ces esprits de brousse, auxquels elles promettent de nouveaux plats pour le cas où ils aideraient à les gratifier encore d'une progéniture gémellaire.

Il est bon, aussi, que les jeunes mères aient, en permanence, certaines de ces denrées dont raffolent leurs hôtes invisibles — sésame, arachide, miel — et bannissent le piment, qu'ils détestent.

Toutes ces attentions concilieront à la génitrices, et l'enfant et son entourage invisible, prompt à critiquer l'accueil de la mère fait à son descendant, et à le sanctionner par le retrait de ce dernier.

● Par des objets protecteurs :

La mère doit aussi placer dans sa case, lorsqu'elle s'absente pour quelques travaux domestiques, un objet de fer (souvent un couteau) ou un balai de graminées, qui empêchera diverses catégories de puissances maléfiques de s'emparer du petit solitaire.

Ainsi, l'enfant-*kinkirsi* est mis à l'abri des tentations de fuite, ou du rapt ; on l'empêche de « retourner » au monde surnaturel dont il est issu — le terme de retour, équivalent, dans le vocabulaire mossi, à celui de mort.

L'enfant-ancêtre est aussi sujet de rituels successifs, pris en charge par la famille paternelle.

Une consultation chez le devin, faite par un vieux représentant du patrilignage, permettra d'identifier l'aïeul qui a accepté de revenir sous une forme enfantine, chez les siens. Quelques jours après la naissance, aura lieu l'imposition du nom, choisi par le plus âgé des membres de l'habitation ; des mets traditionnels seront alors offerts au groupe des ancêtres, puis consommés par les vivants dans la case sacrée, hantée par les fondateurs disparus de la famille.

Une bande frontale de cheveux, dit « cheveux mauvais », est enlevée à l'enfant lors de son septième jour. De même, ses défécations de la première semaine, rassemblées dans un récipient, seront déposées en brousse, sous une calebasse que la mère cassera. (L'excision et la circoncision, plus tard, seront les ultimes manifestations de ce processus d'élimination des substances nuisibles dont le corps est le support, et dont la présence signale l'incomplétude, sur le plan humain, de leur possesseur).

Inversement, on ajoutera au corps du bébé, des éléments qui l'intégreront à la société mossi : scarifications faciales, coiffures particulières, amulettes protectrices.

la fonction destructrice et constructive du langage

Ces offrandes, auxquelles l'enfant assiste passivement, ces modifications corporelles qu'il subit, sont, certes, jugées indispensables par les adultes. Mais elles ne suffisent pas. En effet, pour que l'enfant devienne une personne, au sens plein du terme, il faut que l'ancêtre maintienne sa volonté d'exister dans le monde des humains, et que les *kinkirsi* ne la contrecarre pas. Mais il faut aussi et surtout que l'enfant substitue à ses multiples contacts avec les trois catégories d'être extra- ou infra-humains (celle des ancêtres, des génies de brousse, des animaux) un lien exclusif avec la société des hommes.

Or, le seul médiateur de cette clôture, et de cette ouverture corrélative, n'est autre, pour les Mossi, que le langage.

En apprenant à parler, l'enfant oubliera la signification du chant du coq, et lorsqu'il saura dire « *ma* » et « *ba* » (« *papa* », « *maman* »), il se séparera de ses mystérieux camarades de jeux; les *kinkirsi*, qui continueront à le visiter dans ses rêves, la nuit, n'obtiendront plus de lui que des cris d'effroi.

C'est donc l'apprentissage systématique de la parole qui rompra, vers trois ans, les amarres qui retiennent l'enfant dans un univers que les gens d'âge mûr pénètrent peu et mal. Le bébé apparaît ainsi, sous certains angles, supérieur à l'adulte : cette communion avec les morts, cette intime compréhension de la nature (symbolisée par les êtres de brousse, et les bruits animaux), l'adulte mossi les recherche en vain le reste de la vie; les signes qu'il en perçoit, les sacrifices et les divers rituels qu'il leur destine ne lui permettent jamais de connaître, selon lui, l'harmonie et la plénitude du nouveau-né, en accord avec les forces cachées du monde. Du bébé à l'enfant de trois ans, l'univers est censé, non s'élargir, mais s'appauvrir. Son acculturation, dont l'acquisition de la langue est l'étape la plus importante, est avant tout conçue comme une privation.

En compensation lui est offert le statut d'homme, la possibilité d'acquérir une personnalité propre (c'est aussi vers trois ans qu'apparaît, d'après les Mossi, le caractère (*zigo*) de chaque individu), et de participer, avec une efficacité accrue par l'âge, à la société qui le reconnaît désormais comme l'un de ses membres.

L'acculturation dans le domaine familial

Vers trois ans, lorsque le petit Mossi sait utiliser la langue de ses pères, une seconde épreuve, marquée par une dépossession et une appropriation d'un genre très différent, l'attend. En effet, si cet âge est considéré comme période de renoncement au monde mythique au profit du monde humain, il est effectivement moment de rupture avec la mère, compensé par l'acquisition de liens familiaux plus larges.

rapports avec la mère

Chez les Mossi comme dans la plupart des autres sociétés africaines, la relation avec la mère implique un contact physique quasi permanent. Contre son dos quand elle se déplace, le bébé ne quitte sa hanche, où elle l'installe parfois à califourchon, que pour prendre le sein quand il a faim, ou se blottir contre son torse, lorsqu'elle se couche pour dormir. Au plus léger pleur, elle se réveille pour le nourrir, ou le calmer.

Cette intimité corporelle va, brusquement, cesser. Fréquemment, un an après le sevrage, l'enfant se trouve en présence d'un nouvel individu, qui exigera de sa mère les mêmes soins qu'elle lui a précédemment dispensés : le petit frère, la petite sœur.

C'est alors qu'interviennent les autres femmes du lignage, femmes de rang familial plus élevé, et d'âge supérieur à la génitrice; généralement ce sont les grand-mères classificatoires de l'enfant (femmes du père ou d'oncles maternels du géniteur). Elles vont s'employer à séparer physiquement, et affectivement, l'enfant de sa génitrice. De la case de sa mère véritable, il va passer à celle de sa « mère de case », ou mère adoptive. Il dormira chez elle, mangera en sa compagnie, et s'acquittera pour elle des tâches domestiques dévolues aux enfants.

justifications présentées par les tutrices

Les arguments présentés en faveur de cette pratique sont de deux sortes. Tantôt les « nouvelles mères » affirment, que, spontanément, les jeunes enfants sevrés se sont détachés de leurs génitrices, et les ont choisies librement.

Tantôt elles reconnaissent avoir forcé l'enfant à dormir dans leurs cases; dans ce dernier cas, elles disent y avoir été obligées par l'attitude de l'enfant vis-à-vis de son cadet : hostile, et même agressif vis-à-vis du nourrisson, l'aîné chercherait encore à accaparer un sein auquel il n'a plus droit, et exigerait encore un contact physique désormais réservé à un autre.

Quoiqu'il en soit, ces mères adoptives préparent cette rupture du lien maternel avec infiniment d'adresse et de prudence. Dès les premiers mois de la vie de celui qu'elles comptent adopter, elles lui deviennent familières. Grâce à leur

expérience maternelle antérieure, qui leur permettent de seconder activement la génitrice souvent moins habile, les futures éducatrices peuvent s'imposer très tôt dans l'univers enfantin, et apparaître pleinement comme « seconde mère ». La cassure résultant du changement de case en est atténuée, l'adoption peut alors réussir, sur le plan affectif, et le mythe du libre choix de l'enfant apparaître plausible.

adaptation de l'enfant

Comment l'enfant ressent-il ces tentatives visant à le déposséder de la présence maternelle? Il semblerait, que dans le psychisme des jeunes membres du lignage, il n'y ait ni élimination de la mère au profit exclusif d'une autre femme, ni, inversement, maintient intégral du lien avec la génitrice. Plus précisément, on constate la présence simultanée d'une pluralité de figures maternelles.

Interrogé sur l'identité de sa mère, tel garçon de cinq ans affirme qu'il en a trois — et il cite, père-mère, les noms de sa génitrice, de la co-épouse de celle-ci, et de son éducatrice. Telle autre fillette, un peu plus âgée, confie, après bien des hésitations, qu'elle préfère sa tutrice à sa vraie mère.

aspects matériels de l'adoption

Sans quitter l'habitation, l'enfant confié est passé d'un ensemble clos de producteurs-consommateurs dirigés par son père, à un autre, auquel participe la femme qui l'a adopté; celle-ci aura été l'instrument de rupture avec le groupe originel, et le moyen d'insertion dans le groupe nouveau (formé, par exemple, par la cellule conjugale polygynique du grand-père de l'enfant). Avec le temps, cette inclusion dans un circuit donné, assortie de l'exclusion d'un précédent, se fait plus nette : ainsi, lorsque l'enfant commence à cultiver le mil, ce n'est, ni sous la direction de son vrai père, ni au profit de ce dernier, mais bien d'un nouveau « père » (frère aîné, ou ascendant du géniteur). Cependant, lorsque, adulte, il aura à subvenir aux besoins des membres âgés de sa famille, il ne pourra négliger ni le *ba rooka* (géniteur) ni le *ba wubuduga* (père-éducateur).

aspects éducatifs

Dès l'arrivée de l'enfant dans la case de sa tutrice, la mère réelle perd toute autorité sur lui et n'a plus le pouvoir de le châtier s'il commet quelque bêtise. Ce droit est intégralement transféré à l'éducatrice. De même, le géniteur ne peut pas intervenir pour blâmer ou corriger sa progéniture, apanage du « père social » de l'enfant.

Comme pour les mères, il semble alors que l'enfant dispose de plusieurs pères : outre celui pour lequel il travaille, qui est souvent le chef de la famille étendue, il reconnaît comme « pères », et son géniteur, et les frères (réels et classificatoires) de ce dernier. Il arrive d'ailleurs fréquemment que se noue, entre l'oncle paternel et le neveu, un lien plus fort et plus riche que celui qui attache l'ascendant à son descendant direct.

Il ne faudrait cependant pas croire que tout rapport avec les géniteurs soit rompu : à n'importe quel moment, parents et enfants biologiques peuvent se voir et se parler. Ces déplacements momentanés sont conçus comme ne devant séparer ou rapprocher les habitants que partiellement, et s'ils lèsent quelquefois les ascendants, s'ils frustrer temporellement leurs rejetons, ils doivent être profitables à la communauté.

Aussi, la règle sous-jacente à cette pratique nous paraît être qu'un agnat n'appartient pas à un individu particulier, ni à une cellule conjugale donnée, mais, en priorité à son lignage : sa solidarité, la relative interchangeabilité de ses membres est ainsi profondément ressentie par l'enfant, et expérimentée dès ses plus jeunes années.

conclusion

C'est donc selon un double processus — perte du monde invisible, perte de la génitrice — que les Mossi conçoivent l'acculturation de l'enfant.

Certes, ces deux aspects de son évolution ne se situent pas sur le même plan : la rupture avec le monde des génies et des défunts fait intervenir le système de représentations religieuses locales ; pure interprétation d'un comportement infantile dont les intentions et le sens sont difficilement saisis, elle en valorise le mystère et tente d'en expliquer les séductions.

En revanche, la rupture avec la mère associe, à une conception bien définie de la famille, une pratique aisément observable. L'une se situe au niveau de la spéculation, l'autre s'enracine dans le réel.

Cependant, entre ce postulat de rupture avec l'univers mythique, et la rupture effective avec l'univers maternel, il

semble bien que l'on puisse déceler quelque correspondance, quelque analogie profonde. L'étroit contact du bébé avec sa génitrice procure à celui-ci une sécurité, une plénitude qu'il est aussi censé connaître dans sa relation avec les puissances occultes qui contrôlent la société humaine. Et cette dernière exige le renoncement à ces liens originels — ceux de la mère et de l'enfant, ou ceux de l'enfant avec ses ancêtres — ainsi que l'acquisition de techniques de communication et d'échanges qui lui sont propres — apprentissage de la parole, relations affectives et économiques avec l'ensemble du groupe familial.

Tout se passe alors comme si le très réel effort d'acculturation qui s'effectue lors de la troisième année au sein de la famille était transposé, projeté en dehors d'elle, déformé par l'intervention de concepts religieux qui en élargissent démesurément les dimensions. Mais le processus réel, et sa transposition mythique gardent une ossature commune : étape d'union intime avec la substance (monde caché, ou corps de la mère), séparation effectuée par le biais d'un médiateur (apprentissage de la langue, contact avec la tutrice) enfin, intégration à un univers coupé de ses racines mais disposant de règles spécifiques (la société). ■

S. LALLEMAND
C.N.R.S. Paris

... l'oncle et le neveu, un lien fort et riche... ▼

